LE CETIM VOUS RECOMMANDE LES LECTURES SUIVANTES

Expansion du tourisme. Gagnants et perdants

Ouvrage collectif Vol. XIII (2006) n°3

Si l'explosion du tourisme – 10 millions de vacanciers internationaux en 1950, 1 milliard en 2010 – repose pour l'essentiel sur sa démocratisation au sein des couches moyennes des pays riches, son internationalisation n'en confirme pas moins son caractère profondément inégalitaire.

Révélateurs criants des disparités Nord-Sud, les flux et l'industrie touristiques ont aussi tendance à creuser les écarts : quelques tour-opérateurs transnationaux se partagent une part croissante des profits – plus de 500 milliards d'euros de recettes pour l'ensemble du secteur, 10% du produit mondial brut – et le « premier monde » s'impose toujours comme le principal émetteur et récepteur de ces « migrants de plaisance » que sont les vacanciers.

Pour autant, le tourisme est aussi devenu la première source de devises pour un tiers des « pays en voie de développement ». A quels coûts sociaux, environnementaux et culturels ? Privatisation du patrimoine, saccage des écosystèmes, folklorisation des sociétés, consommation des moeurs… la monoculture du tourisme massifié et la diversification tous azimuts de son offre induisent-elles autre chose qu'un « nouvel usage occidental du monde » ? Les initiatives en matière de tourisme solidaire, durable ou éthique veulent le croire, en transformant le loisir en un échange équitable, instrument d'écodéveloppement... Reste que la réalité tenace du rapport inégal entre « visiteurs » et « visités » et celle, plus globale, du déséquilibre entre promoteurs de l'industrie touristique et populations locales invitent à penser de nouvelles formes de régulation.

Prix : CHF 22,50 / 15 €, 236 pages, ISBN : 2-84950-105-0, éditions du CETRI (Belgique) / Syllepse (France), 2006. En vente au CETIM.

Raisons et déraisons de la dette

Ouvrage collectif Vol. IX (2002) nos 2-3

Plus que jamais, la dette du Tiers Monde s'impose comme un des facteurs clés de l'inégalité des rapports Nord-Sud. L'analyse de son origine, de ses causes, de ses mécanismes, des solutions préconisées et de ses effets en révèle, tant sur le plan moral que juridique, le caractère injuste et illégitime, voire « odieux » lorsqu'elle fut contractée par des gouvernements autoritaires en guerre contre leur propre peuple. Son maintien, véritable mécanisme de coercition, cantonne les pays du Sud dans une relation de subordination aux injonctions des instances financières internationales. Déjà remboursée plusieurs fois mais toujours en hausse, cette dette pèse sur les populations qui n'en ont pas bénéficié. La mobilisation pour son annulation passe aussi par une mise en évidence de la dette historique du Nord vis-à-vis du Sud - esclavage, pillage, colonisation, dette écologique... - et la formulation de mécanismes de compensation.

Prix : CHF 20.- / 13 €, 266 pages, ISBN : 2-7475-3266-6, éditions du CETRI (Belgique) et L'Harmattan (France), 2002. En vente au CETIM.

La finance contre les peuples. La bourse ou la vie

Par Eric Toussaint

L'auteur nous propose, en une vingtaine de chapitres, « tout ce qu'il faut savoir » sur la mondialisation, l'offensive néolibérale et la crise de la dette du Sud. Références historiques, tableaux documentaires, lexique et bibliographie complètent un exposé à la fois rigoureux et pédagogique sur les désastres des politiques développées au nom d'une idéologie hégémonique. Les explications consacrées à la mondialisation financière et au Fonds monétaire international sont particulièrement éclairantes, surtout dans le contexte de l'actuelle crise systémique. La bourse ou la vie n'est pas seulement le Livre Noir de ce que, dans sa préface, Christian de Brie qualifie de « mise en place d'un univers totalitaire ».

Éric Toussaint évoque les multiples résistances que le nouvel ordre suscite et les alternatives qu'il faut y opposer. Bref, c'est à la fois, un outil d'analyse et une arme de combat civique particulièrement bienvenue.

Prix : CHF 39.- / 25 €, 638 pages, ISBN CETIM : 2-88053-032-6, co-édition CADTM (Belgique) / Syllepse (France) / CETIM (Suisse), 2004. En vente au CETIM.

Décembre 2006

Bulletin n° 27

www.cetim.ch
cetim@bluewin.ch
CCP: 12-19850-1
CCP: (Euro) 91-13687-6,
PofichBe, Postfinance, Berne

6, rue Amat,
1202 Genève/Suisse
Tél.: +41(0)22 731 59 63
Fax: +41(0)22 731 91 52

Centre Europe-Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centro Europa - Tercer Mundo

CETIM

EDITORIAL

Qui n'a pas entendu parler, au moins une fois dans sa vie, de la dette des pays du Tiers Monde ? Depuis moins de deux décennies, de nombreuses campagnes de sensibilisation, de grands évènements mobilisateurs en faveur de son annulation et autres actions se sont développés dans le monde entier autour de cette question.

Tout cela a, dans une certaine mesure, porté ses fruits puisque la dette des pays du Tiers Monde est devenue un thème incontournable des milieux économistes, développementalistes, financiers… Mais la dette, ce n'est (surtout) pas l'histoire d'un « petit » pays qui, à cause de la corruption, de la sécheresse, de diverses calamités, ne peut plus rembourser ce qu'il « doit » à un généreux créancier.

Non la crise de la dette du Tiers Monde, c'est le symptôme par excellence d'un monde qui va mal, du maldéveloppement.

A l'échelle du système monde, la dette n'est plus une affaire privée car elle a désormais acquis une dimension politique qui concerne tous les peuples et toutes les sociétés. L'endettement de la plupart des pays du Sud est devenu insupportable dans le sens où les remboursements et les paiements d'intérêts exigés par les créanciers sont hors d'atteinte et empêchent toute forme de développement. Il est nécessaire de la replacer dans le cadre de l'inégale répartition des richesses (environ une personne sur deux dans le monde vit avec moins de deux dollars par jour… et ces chiffres sous-estiment à coup sûr l'ampleur de la misère) et d'un système de domination qui se reproduit également à l'intérieur de chaque pays.

Nous savons que se positionner pour l'annulation de la dette n'est pas motivé par la charité humaine, mais plutôt par le désir de justice économique et sociale, d'un autre développement du monde, d'un nouvel ordre économique mondial. Pour cela, un outil précieux permet de rétablir la vérité ou une partie de celle-ci : l'audit de la dette.

La dette des pays du Tiers Monde : histoire brève et explosive

De l'ordre de 70 milliards US$ en 1970, elle valait 540 milliards US$ en 1980 pour atteindre aujourd'hui près de 2 800 milliards US$ et a donc été multipliée par près de 40 en 35 ans. Il est devenu évident que la crise de l'endettement est de type structurel, alors qu'elle avait été initialement présentée comme une crise de liquidité ou de non-solvabilité. Bien entendu, les facteurs endogènes, comme les décisions prises par les dirigeants nationaux, la corruption, etc., ont joué un rôle important dans le développement de cette crise. Mais ce sont surtout les facteurs exogènes, comme l'augmentation du prix du pétrole, la détérioration des termes de l'échange (avec l'échec du Nouvel ordre économique international et la formidable concentration des entreprises transnationales), l'augmentation des taux d'intérêt, entre autres, qui sont responsables de son déclenchement.

Evolution de la dette extérieure des pays en voie de développement (PED)

Année	Montant	Taux de multiplication selon les années de référence					
	(en mds de USD)	1970	1980	1990	1995	2000	2005
1970	70						
1980	540	7,70					
1990	1340	19,14	2,48				
1995	1970	28,14	3,64	1,47			
2000	2280	32,58	4,22	1,70	1,57		
2005	2800	40,00	5,18	2,08	1,42	1,23	

Source: CETIM et CADTM

La dette extérieure des pays du Tiers Monde est détenue environ pour un tiers par des Etats créanciers et par les Institutions financières internationales (IFI) et aux deux tiers par des créances privées – banques commerciales, assurances, fonds de pension et autres investisseurs institutionnels sur les marchés financiers. Mais cette répartition varie grandement en fonction des pays.

En général, les pays qui possèdent des matières premières stratégiques ou qui ont atteint un certain stade d'industrialisation ont une dette extérieure en grande majorité détenue par des acteurs privés (c'est le cas du Brésil, de l'Argentine, du Chili, de la Malaisie, de la Turquie, de la Slovaquie…). Les pays plus pauvres et sans ressources minérales stratégiques, ou supposés sans, ont une dette extérieure détenue en très grande majorité par des pays riches ou des institutions multilatérales, qui ont ainsi un pouvoir quasi absolu sur les gouvernements nationaux.

Les IFI détiennent plus de 80% de la dette du Burkina Faso, du Burundi, du Rwanda, du Tchad, de la Gambie, du Népal ou de Haïti. Enfin des pays comme le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Jordanie, le Nicaragua, le Sri Lanka, ont une dette à majorité bilatérale (détenue par d'autres Etats), ceci étant souvent lié à la présence économique toujours forte de l'ancienne métropole ou des contrats négociés entre de grandes entreprises du Nord et les agences de crédit à l'exportation.

Comment en est-on arrivé là ?

Dans les années 1960 et 1970, les emprunts internationaux furent présentés aux pays du Sud comme une voie royale vers le développement. On prétendait qu'ils avaient tout pour se sortir de leur « sous-développement » : main d'œuvre abondante, richesses naturelles inépuisables... Il ne leur manquait que des capitaux et des technologies nouvelles pour les faire fructifier, augmenter leur production, multiplier leurs exportations. Quelques années d'efforts et le « rattrapage » serait au rendez-vous !

De nouveaux emprunts ont été contractés. Détournements massifs, « éléphants blancs » consistant en des projets mégalomaniaques et inadaptés ou des dépenses de prestige, achat d'armes et répression de toute forme d'opposition, achat forcé de marchandises chez le pays donateur, l'utilisation des fonds empruntés n'a quasiment pas servi aux populations. Lorsque la crise de la dette survient au début des années 1980, le Fonds monétaire international (FMI) prend le contrôle, via les Programmes d'ajustement structurel, de l'économie de ces pays surendettés afin de trouver avant tout les ressources nécessaires aux remboursements. De nouveaux prêts viennent alors rembourser les précédents ou satisfaire le paiement du service de la dette et des intérêts.

FAITES ADHÉRER VOS AMIES ET AMIS AU CETIM !

Une victoire dans le combat pour l'annulation de la dette! La force de l'audit de la dette

Le 2 octobre 2006, le gouvernement norvégien annonce qu'il annule une dette entre son pays et l'Equateur, sans condition et qu'il reconnaît sa co-responsabilité dans cette affaire[1].

Revenons un peu en arrière: à la fin des années 1970, le gouvernement norvégien vend quatre bateaux à l'Equateur, dans le cadre d'une campagne commerciale d'exportation des bateaux norvégiens (secteur qui était alors en crise). Il facilita l'achat de ces navires sous forme de «prêt à l'aide au développement» pris en charge par l'agence de crédit à l'exportation norvégienne (GIEK). En 15 ans, après sept accords successifs avec le Club de Paris, cette dette passe de 13,6 millions US$ à 50 US$, malgré le fait que l'Equateur ait payé 14 millions US$ en capital et intérêt au Club de Paris.

En 2002, la Commission de contrôle civique de la corruption d'Equateur à propos de la vente de bateaux norvégiens au gouvernement d'Equateur a lancé un audit en collaboration avec la Campagne norvégienne pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (SLUG).

Suite à une enquête approfondie et à la réalisation d'un audit, la Commission exhorta les autorités équatoriennes à ne plus payer cette dette, en la considérant comme illégitime car:

- le crédit était illégitime, il n'avait pas été attribué pour aider l'Equateur mais pour que la Norvège sauve sa propre industrie;
- il n'y a pas eu d'évaluation sur la viabilité technique et financière du projet de la part de l'agence de coopération norvégienne et de la GIEK;
- les bateaux avaient disparu et personne ne savait où ils étaient, alors que la dette continuait à être payée;
- l'accroissement de la dette équatorienne avec la Norvège était due aux conditions onéreuses validées pendant les renégociations de la dette.

Cet audit est un document très riche. Il est disponible, avec toutes les références juridiques, historiques, économiques et techniques en espagnol et en anglais. Publié par le Centro de derechos económicos y sociales, il est intitulé: «La Revuelta en el Patio Trasero Deudas Ilegítimas y Derechos Humanos. El Caso Ecuador-Noruega» ou «Upheaval in the Back Yard Illegitimate Debts and Human Rights. The case of Ecuador-Norway». Ces documents sont disponibles sur www.cetim.ch.

[1] Voir www.odin.dep.no/ud/english/news/news/032171-070886/dok-bn.html.

Sortie janvier 2007

La santé pour tous !

Se réapproprier Alma Ata

Cet ouvrage a été réalisé en collaboration avec des membres du réseau international *People's Health Movement (PHM)*. La santé est aujourd'hui sacrifiée sur l'autel des rapports Nord/Sud et 25 années de néolibéralisme ont été désastreuses dans ce domaine. Parvenir à la Santé pour tous, le but de la Conférence d'Alma Ata de 1978, implique la mobilisation des professionnels de la santé mais aussi des mouvements sociaux autour des déterminants politiques et économiques de la santé, éléments souvent négligés et pourtant aussi esentiels que l'accès aux soins de santé.

Ce livre est traversé d'expériences diverses en la matière. Il présente des éléments d'élaboration de politiques alternatives et des propositions de nombreux domaines de lutte qui pourraient enfin assurer la Santé pour toutes et tous.

Prix: CHF 15.- / 10 €
Editions du CETIM - ISBN: 2-88053-052-0. A commander au CETIM.

ADHÉREZ AU CETIM !

- ☐ **Membre individuel:** 50 CHF /30€ (Nord) et 10€ (Sud). Cotisations réduites de moitié pour les retraité-e-s, étudiant-e-s, apprenti-e-s, chômeurs-ses.
- ☐ **Membre de soutien:** 100 CHF/ 60€ ou plus;
- ☐ **Membre collectif:** 200 CHF / 120€;
- ☐ **Membre collectif de soutien:** 500 CHF / 300€ ou plus.
- ☐ **Sympathisant:** 15 CHF / 10€.

Ces cotisations s'entendent par année civile et donnent droit à :

- Un livre de la collection PubliCetim, au choix, offert pour toute nouvelle adhésion (à l'exception de « sympathisant »);
- La réception gratuite de notre bulletin d'information;
- Une remise de 20% sur les publications et les livres commandés au CETIM (à l'exception de « sympathisant »).

Nom..... **Prénom**.....

Adresse.....

.....

Email.....

Date..... **Signature**.....

Le but visé est de pouvoir enclencher une démarche politique et une méthodologie permettant de décortiquer la dette externe, de la séparer et de la recomposer en deux parties, que l'on appellera provisoirement «légitime» et «illégitime». Une fois la distinction faite, la dette «illégitime» (dette odieuse, fonds détournés et corruptions de tout type…) fera incontestablement l'objet d'une annulation en bonne et due forme et au sens strict du terme [voir encadré p. 7].

La dette «légitime», dans l'hypothèse peu probable où elle n'aurait pas déjà été remboursée, fera, elle, l'objet d'une renégociation sous des conditions positives, dans le cadre d'une démarche politique solidaire. Car au nom de quoi, en terme d'arguments juridiques et moraux, les peuples pourraient-ils être tenus responsables de tout cela et contraints de continuer à payer?

Les questions suivantes se poseraient alors: que reste-t-il en définitive après toutes ces additions, soustractions, si l'on tient compte des annulations qui devraient avoir lieu pour de justes motifs? Qui sont, en fin de compte, les véritables débiteurs et qui sont les véritables créanciers? Qui doit à qui?

Les audits consistent donc en premier lieu à procéder à un examen minutieux du passé. Mais ils sont aussi, et peut-être surtout, un enjeu de mobilisation citoyenne permettant d'avoir prise sur le présent et d'écarter la fatalité de la dette de l'avenir, de prévenir sa perpétuation à l'infini.

L'audit par lequel on cherche à établir la vérité sur la dette est un droit démocratique élémentaire, celui de demander des comptes. C'est un puissant moyen pour les citoyens de recouvrer quelque pouvoir sur la marche de l'Etat. C'est aussi une école où l'on peut comprendre les mécanismes qui gouvernent les relations internationales et l'économie mondiale.

C'est enfin l'occasion de mettre en place des instruments de contrôle, à tout niveau, citoyen, parlementaire, judiciaire, gouvernemental, international, pour que de nouveaux processus d'endettement frauduleux ne se remettent en route à l'insu des peuples.

Aide au développement - paiement de la dette
Copyright www.nicaraguasc.org.uk/archive/debt.htm

L'audit de la dette n'est pas une idée nouvelle, au contraire!

Sa réalisation est promue par de nombreux mouvements qui travaillent sur la dette depuis bien longtemps. Ainsi un des mouvements des plus représentatifs, le mouvement international Jubilé Sud, encourage et soutient depuis des années toutes les initiatives en matière d'audit de la dette.
«Nous continuerons également à dénoncer vigoureusement la participation des gouvernements du Sud dans la perpétuation du problème de la dette, en mettant en grave danger et allant même jusqu'à brader les biens de nos peuples. Nous nous engageons à travailler avec entrain pour changer les politiques des gouvernements du Sud qui devraient répudier toutes les dettes réclamées à nos pays. A cet égard, nous considérons la mise en œuvre des audits sur la dette comme un pas décisif.»

Extraits de la Déclaration finale de la seconde Assemblée mondiale de Jubilé Sud, La Havane, septembre 2005, http://www.jubileesouth.org/fr/

Du 22 au 24 septembre 2006, à Caracas, Venezuela, Jubilée Sud/Amérique avec l'Observatoire international de la dette, le Centre international Miranda du Venezuela et le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde ont organisé un symposium international dont les principales conclusions sont:

1) Dénoncer l'illégitimité de la dette et la nécessité d'un front de pays pour le non-paiement de la dette.
2) Continuer l'appui aux mobilisations pour la réalisation d'audits populaires et citoyens de la dette et des organismes multilatéraux de crédits.
3) Renforcer le travail d'analyses et d'études de l'Observatoire International de la Dette (OID).

Pour en savoir plus, consulter : www.oid-ido.org et ww.cadtm.org

QUI SOMMES-NOUS?

Grâce à ses publications et son statut consultatif auprès de l'ECOSOC (ONU), le CETIM dénonce le maldéveloppement généralisé dont les dimensions sont tout autant économiques et sociales qu'écologiques et entend contribuer au rassemblement des débats critiques qui émanent de la société civile, au Sud comme au Nord. Le CETIM met particulièrement en exergue les questions du respect, de l'application et de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels et du droit au développement.

Les quatre objectifs stratégiques des audits de la dette

Les audits de la dette permettent d'établir la vérité et de clairement désigner les responsabilités. La majorité des individus, hommes d'affaires, dirigeants, banques, institutions, gouvernements, trusts industriels qui ont été impliqués de près ou de loin dans le processus de constitution de la dette n'ont certainement aucun souhait d'établir les faits avec précision. Tant les citoyennes et citoyens du Sud que ceux du Nord ont au contraire tout intérêt à ce que tout se passe dans la plus grande clarté. Il en va de la qualité de leurs rapports de solidarité qui ne peuvent se fonder que sur une claire conscience des réalités vécues par chacun et non sur une hypocrite charité mêlée de mauvaise conscience… De plus on pourra éviter au Sud l'imposition de nouvelles conditions négatives suite à une renégociation ou une «annulation» de dettes, qui ouvrent généralement la voie à de nouvelles dettes. Les peuples du Nord subissent eux à leur manière une logique comparable à celle de l'ajustement structurel. De plus, le remboursement de créanciers peu scrupuleux, prétendument lésés, amène à faire endosser ces «indemnités» par les contribuables du Nord, alourdissant d'autant la dette interne de leurs pays.

En somme, les quatre objectifs stratégiques vitaux de l'audit sont:

- placer l'annulation sous le signe de la transparence et de la justice: l'histoire de plusieurs pays montre qu'il a été nécessaire d'établir la vérité par les auteurs des exactions dans un processus de réconciliation nationale, dans des cas de génocide ou de crimes contre l'humanité. Ainsi l'établissement de l'histoire de la dette pourrait permettre de renforcer la revendication d'annulation de la dette et de poursuivre les responsables de sa part illégitime;

- développer un vaste mouvement d'éducation et de mobilisation populaires et déployer tout le potentiel pédagogique de la dette afin d'empêcher le renouvellement de sa spirale infernale;

- rapprocher les peuples au travers de points communs reliant leurs histoires particulières; rompre avec toute logique «donateurs/bénéficiaires», «charité/pauvreté», «développés/sous-développés», pour se placer résolument sous celle de la solidarité et de la transparence, des droits humains, et de communautés d'intérêts sociaux;

- éviter que des opérations d'annulation de la dette ne soient l'occasion, au Nord, de campagnes haineuses et raciales contre les «peuples assistés du Sud» et, par ailleurs, de nouveaux dépouillements de ces derniers quant à la maîtrise de leur propre histoire au profit des oligarchies locales…

MANUEL POUR DES AUDITS DE LA DETTE

Menons l'enquête sur la dette!
Manuel pour des audits de la dette du Tiers Monde

Ce manuel est le résultat d'une initiative conjointe du CETIM et du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM), avec le soutien de l'Association américaine de juristes (AAJ) et du South Centre.

Il a été élaboré sur la base de deux séminaires réunissant des expert-e-s et des militant-e-s de la dette des pays du Tiers Monde. Cette initiative a été rejointe par EURODAD, Emmaüs International, Jubilé Sud, la COTMEC, Attac Uruguay et Auditoria Cidadã da Dívida (Brésil). Les organisations soussignées espèrent que des audits de la dette soient mis promptement en route dans différents pays pour que la lumière soit enfin faite sur la dette!

Ce petit guide veut servir d'appui à de telles entreprises et d'instrument d'éducation populaire destiné aux mouvements sociaux, réseaux citoyens, parlementaires, juristes, économistes et autres révolté-e-s.

Il est maintenant disponible en français, anglais et espagnol.

Pour le commander, contacter directement le CETIM en précisant la/les langue(s) et le nombre d'exemplaire désiré.

Pour les organisations du Nord et qui ont des moyens, il coûte CHF 8.- / 5€ (pour des commandes en nombre, une remise sur le prix total est accordée, nous consulter).

Pour les organisations et mouvements sociaux du Sud, il est gratuit.

Table des matières du Manuel sur l'audit

CHAPITRE 1. INTRODUCTION
La dette, un serpent de mer
La dette, une chape de plomb
La dette, un sacré pactole
La dette, un instrument de chantage et de domination
La dette, une bouteille à l'encre
Des audits de la dette permettront d'y voir plus clair!
Les audits, des instruments mobilisateurs et porteurs d'espoirs
L'exécution d'audits croisés et internationaux, une opportunité pour fortifier la solidarité et les alliances Nord-Sud
Illustration. Défaillances multiples du système financier international
Illustration. Quelques exemples de dettes scandaleuses

CHAPITRE 2. PREMIERE ETAPE : MENER LA MOBILISATION POLITIQUE TOUT LE TEMPS ET SUR TOUS LES FRONTS
I. Qui a l'initiative de l'audit?
Importance des mouvements sociaux
Collaboration des forces politiques
Faire un effort de médiatisation sur tous les fronts
Le financement

II. Et le Nord dans tout ça?
Illustration. un audit citoyen sur une dette Equateur-Norvège

CHAPITRE 3. ELEMENTS TECHNIQUES POUR REALISER UN AUDIT DE LA DETTE
I. Méthodologie générale: décortiquer pour tout reconstruire
A. Eléments d'analyse générale du processus d'endettement
1. Etudier les caractéristiques politiques et sociales de son pays
2. Etablir l'évolution du taux d'intérêt
3. Analyser la dette privée
4. Identifier les auteurs et rechercher la date de conclusions des contrats
5. Rechercher si une partie de la dette n'a pas été reconvertie en bons
Illustration. La privatisation de la dette publique: le laboratoire africain
6. Retracer l'évolution de la dette interne et la politique fiscale adoptée
7. Lister les privatisations d'entreprises
B. Analyse des contrats
C. Examen de la destination réelle des fonds
1. Quelle est la contrepartie du prêt contracté?
2. La contrepartie du prêt est-elle de «qualité»?
D. Les agences de crédit à l'exportation
Illustration. «L'annulation» des dettes par le Nord, un geste si désintéressé? Un rapport qui laisse quelques surprises...
E. Analyse des données actuelles

II. Comment surmonter les obstacles?
A. Les obstacles techniques
B. Les obstacles politiques
Illustration. Audit général de la dette en Equateur

CHAPITRE 4. LES ASPECTS JURIDIQUES DE L'AUDIT
I. Le droit à l'audit
A. Déterminer la légalité ou l'illégalité de la dette externe: un droit souverain et un devoir des pouvoirs publics
Illustration. Le droit à la réparation, mais pas à n'importe quelle condition...
B. Exiger et mettre en œuvre un audit: un droit fondamental
1. Le droit de participer aux affaires publiques de l'Etat
2. Le droit à l'information: un droit humain
C. Etendue de l'audit
Etude de cas. La dette du Paraguay auprès des banquiers privés: un cas de dette odieuse

II. Eléments juridiques pour examiner un contrat de prêt
1. La nature du droit applicable aux contrats de prêts
2. Replacer le contrat dans la hiérarchie des normes
3. Illégitimité ou illégalité de la dette?
A. Quels aspects de la formation du contrat de prêt pourraient être remis en cause juridiquement?
1. Quelles étaient les capacités des contractants au moment de la conclusion du contrat?
2. Des irrégularités de procédure peuvent-elles être constatées?
Illustration. Le piège financier des échanges de créances ou comment les dettes peuvent avoir des effets boule de neige
3. Peut-on déceler des vices de consentement?
4. S'agit-il d'une dette odieuse?
Illustration. Quelques précédents utiles à avoir en tête...
5. Existe-t-il d'autres sources d'illégalité et d'illégitimité à détecter dans des contrats?
B. Examiner la conduite du créancier
1. Le défaut d'examen minutieux des capacités du futur débiteur
Etudes de cas. Une jurisprudence au caractère novateur: le cas du Cameroun contre la société allemande Klöckner
La sentence Olmos, Argentine
2. Une prise de risque inconsidérée
C. Examiner la responsabilité du débiteur
D. Faut-il s'inspirer des notions de droit privé dans l'examen d'un contrat de prêt?
E. Conditions et perspectives d'un recours à la justice pénale
1. Les conditions
2. Les mesures
3. L'entraide internationale
4. La récupération des valeurs détournées
Annexe: Mettre fin à l'impunité de la Banque Mondiale !

APPEL à la construction d'un réseau international sur l'audit de la dette
Bibliographie (non exhaustive) - Quelques sites à consulter - Quelques adresses utiles

Mais à qui profite le «crime»?

La facture de la dette n'a cessé d'augmenter, mais cela n'est pas perdu pour tout le monde.

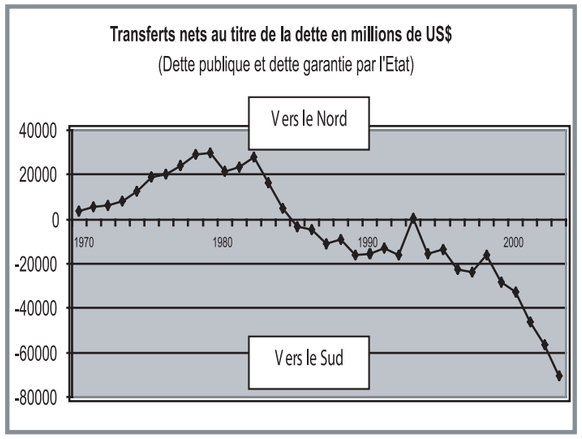

Source: Statistiques de la CNUCED: http://stats.unctad.org/Handbook/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=140
Les transferts nets sont les décaissements moins les paiements du service de la dette.
Les décaissements de la dette à long terme sont les tirages sur les engagements de la dette effectués au cours de l'année spécifiée. Autrement dit, les transferts d'argent à titre de prêts effectués dans l'année.
Les paiements du service de la dette à long terme sont la somme du remboursement du principal et du paiement des intérêts, effectués au cours de l'année spécifiée.

Tout additionné, paiements d'intérêts et remboursements représentent une mine d'or. Celle-ci n'a cessé de grossir: de 1980 à 2005, les montants versés par le Sud au titre de remboursement des capitaux initialement empruntés se sont élevés à plus de 5 800 milliards US$[1], soit l'équivalent de 60 fois le fameux plan Marshall, mis en place après la deuxième guerre mondiale par les Etats-Unis. Les sommes payées pour le service de la dette ont dépassé 450 milliards US$ en 2004, soit 5,5 fois le montant officiel de l'aide publique au développement (79 milliards).

L'un dans l'autre, depuis le milieu des années 1990, il résulte de l'ensemble des opérations liées à la dette (règlements des intérêts, remboursements, nouveaux prêts, etc.) un inversement net du flux des capitaux du Sud vers le Nord, contrairement à l'opinion répandue. Malgré tout cela, la dette ne diminue pas. Au contraire, nonobstant quelques fluctuations temporaires, elle augmente constamment.

[1] 4 900 milliards de US$ en y ajoutant ceux opérés par la Corée du Sud.

Les audits de la dette permettraient d'y voir plus clair!

A travers les rachats et les transferts de créances, les reprises de dettes et les cautions, les prêts arrivés à échéance remplacés par de nouveaux emprunts, les rééchelonnements et les remises partielles mais conditionnées, les détournements et les évasions, les pots de vins et les inscriptions fictives, les fonds qui n'ont jamais traversé une rue mais qui ont changé de nom, il est bien difficile de s'y retrouver. C'est pourquoi nous préconisons avec force un audit généralisé de la dette du Tiers Monde, pays par pays.

Le premier objectif d'un audit est de clarifier le passé, de démêler l'écheveau de la dette, fil par fil, jusqu'à reconstruire la pelote des enchaînements qui ont conduit à l'impasse actuelle. Qu'est devenu l'argent de tel emprunt, à quelles conditions cet emprunt a-t-il été conclu? Combien d'intérêts ont été payés, à quel taux, combien du principal a déjà été remboursé? Comment la dette s'est-elle enflée sans qu'on voie la couleur de l'argent? Quel chemin ont suivi les capitaux? A quoi ont-ils servi? Quelle part a été détournée et comment?

Mais aussi: qui a emprunté et au nom de qui? Qui a prêté et quel a été son rôle? Comment l'Etat s'est-il trouvé engagé, par quelle décision, prise à quel titre? Comment des dettes privées sont-elles devenues «publiques»? Qui a engagé des projets bidons, qui y a poussé, incité, qui en a profité? Quels crimes ont été commis avec cet argent? Pourquoi n'établit-on pas les responsabilités civiles, pénales et administratives?

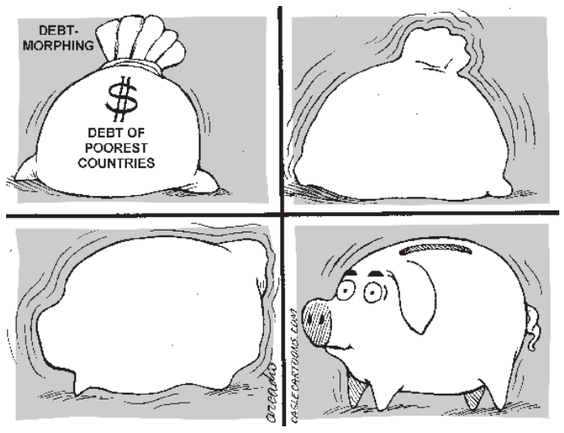

Modification de la dette: dette des pays pauvres par Arcadio Esquivel - Copyright www.politicalcartoons.com